
UN CORSAIRE ALGÉRIEN AU XVII^{ME} SIÈCLE

Le document qui suit est de nature à mieux éclairer l'histoire encore trop peu connue de la piraterie algérienne. L'original de cette pièce se trouve aux Archives Nationales, où nous l'avons copiée (1). On lit en marge du manuscrit la note suivante : « Ceci vient de Monsieur Daulier, qui a été esclave en Alger en 1651, allant en Portugal sur le navire de M. Dujardin, envoyé du Roy de France, lequel envoyé fut esclave dudit Békir. C'est M. Daulier, secrétaire du Roy à Paris, 1697, qui me l'a donné. »

Nous ignorons à quelle fin M. Dujardin allait en Portugal en 1651, lorsqu'il tomba entre les mains des corsaires. Nous savons seulement que cet envoyé du roi fut racheté, au prix de mille livres, par le célèbre consul Barreau, le Père des esclaves, à la prière de saint Vincent de Paul, qui lui fit rembourser cette somme (2).

M. Daulier nous est mieux connu. Après son esclavage, il devint, s'il ne l'était déjà, chambellan de la reine Anne d'Autriche. Plus tard, il fut secrétaire de Louis XIV et figura comme témoin dans le procès de canonisation de saint Vincent de Paul. Il ne sera pas sans intérêt de citer la partie de son témoignage qui a rapport à l'histoire d'Alger.

DÉPOSITION DE L'ILLUSTRE SEIGNEUR PIERRE DAULIER,
QUARANTIÈME TÉMOIN (3)

« Interrogé sur le septième article : Il a répondu avoir vu et connu le vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul, avec qui il

(1) Archives Nationales, K. 1334, n° 6.

(2) *Lettres de saint Vincent de Paul*, t. II, p. 577.

(3) Cette déposition est tirée du premier volume manuscrit (pp. 574 et 575) qui a servi aux Cardinaux, membres de la Sacrée Congrégation des Rites, chargés de la cause de la béatification du servi-

s'est fréquemment entretenu au sujet des Missions de Tunis et d'Alger où le témoin a séjourné, et, à la suite de ces entretiens, le témoin a vu la feuë Reine mère dont il était le chambellan.

» Interrogé sur les douzième et treizième articles : Il a répondu savoir, ce qui est d'ailleurs de notoriété publique, que le serviteur de Dieu est bien réellement le fondateur des établissements et des bonnes œuvres dont il est question dans les présents interrogatoires. Il ajoute que c'est au serviteur de Dieu que sont dues les Missions de Tunis et d'Alger, où est allé le déposant qui a logé dans la maison de la Congrégation de la Mission en 1652 et 1653, recevant l'hospitalité de Monsieur Le Vacher, Vicaire apostolique, et de Monsieur Barreau, consul de France, qui travaillaient sous l'ordre du serviteur de Dieu.

« Il a dit encore : Qu'étant en Barbarie, il conversa avec les prêtres de la Mission que le serviteur de Dieu avait envoyés à Alger et à Tunis pour avoir soin des pauvres esclaves, les instruire, les maintenir dans la foi, et que lui déposant avait reçu de leurs mains les soulagemens nécessaires pendant son esclavage.

« Ledit déposant, de retour de Barbarie, alla voir le serviteur de Dieu et lui parla des esclaves d'Alger et de Tunis, surtout d'un d'entre eux appelé Pierre Ribot, de la ville de Tours, qui lui paraissait en danger de renoncer à la religion catholique pour se faire Turc, et que, ayant de l'esprit et du courage, il aurait pu faire grand mal à notre religion. M. Barreau, consul à Alger pour la nation française, en écrivit aussi au serviteur de Dieu, qui ayant donné mille livres pour le rachat de cet esclave, somme qui lui avait été donnée à cet effet, ledit Ribot fut racheté et ne renonça pas à la foi (1). »

teur de Dieu Vincent de Paul. — Ce manuscrit est la traduction officielle en italien des pièces du procès informatif fait à Paris en 1705. Il est conservé aux archives de la Sacrée Congrégation des Rites, et il en a été pris pour nous des extraits à Rome.

(1) Saint Vincent écrit, le 25 mai 1657, à M. Get, supérieur de la maison de Marseille, au sujet de cet esclave : « M. Barreau, qui a racheté Pierre Ribot d'une aumône que je lui ai envoyée l'année passée, me mande qu'il l'a renvoyé en France et que même il vous l'a adressé ; j'en suis en peine parce que vous ne m'en parlez pas. Si vous le voyez, vous me le pourrez adresser et m'en avertir par avance. » (*Lettres*, t. III, p. 463.) — Le 15 juin de la même année, il écrit au même : « Il y a huit ou dix jours que Pierre Ribot est

Il résulte de cette déposition que, pendant que M. Dujardin était esclave du corsaire Békir, M. Daulier, réclamé par le Consul, vivait dans la maison de celui-ci en attendant de pouvoir être renvoyé en France.

Les quelques pages que nous a laissées M. Daulier sur ce Békir sont comme une suite des *Relations* d'Emmanuel d'Aranda. Ce sont les mêmes traits de mœurs, la même simplicité dans le récit, la même exposition naïve des faits. Békir ressemble d'ailleurs par plus d'un côté au fameux Ali Bitchnin, le patron d'Aranda. C'est la même dureté chez les deux pour les esclaves ; ni l'un ni l'autre ne leur donne à manger quand ils ne sont pas sur les galères. Même cruauté aussi ; même esprit d'avarice, qui ne les empêche pas, cependant, à un moment donné, de faire bon marché des hommes qui constituaient leur richesse ; au fond, ces esclaves leur coûtaient si peu qu'ils n'hésitaient pas à les immoler à leur ressentiment dans un instant de passion. Chez les deux encore, même esprit sceptique et facétieux ; mais les plaisanteries de Békir tournaient facilement au tragique, et, en somme, ce corsaire laisse une mémoire de beaucoup plus odieuse que celle d'Ali Bitchnin.

Cet *Abrégé de l'histoire de Békir*, qui est une page prise sur le vif, montre une fois de plus quel était en plein dix-septième siècle le triste état des esclaves qui avaient le malheur de tomber entre les mains de ces grands corsaires algériens. A tous les points de vue, il méritait d'être tiré de l'ombre des Archives.

X.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE BÉKIR BACHA

ROY DE THUNIS ET DEPUIS CORSAIRE D'ALGER

le second patron de M. Dujardin, envoyé du Roy en Portugal en 1651.

Il était fils de Békir, renégat grec et capitain bassa ou amiral du Grand-Seigneur. Il avait l'esprit vif, rusé et dissimulé, était éloquent et intrigant, prodigue, hardi et perfide. A vingt ans, il fut fait roy de Thunis, où le

aussi arrivé ; je ne suis pas bien satisfait de lui ; on m'a dit que la peste est sortie d'Alger lorsqu'il en est parti ; Dieu veuille qu'il n'y retourne pas. » (*Ibid.*, t. III, p. 474.)

peuple ne l'ayant pu souffrir qu'une année, il fut contraint d'en sortir, et, n'osant aller à Constantinople, où le Grand-Seigneur l'appelait pour le faire mourir, il se retira à Alger avec ses deux galères, et, de grand prince qu'il était, devint fameux corsaire. Comme il venait de Thunis à Alger, les chrétiens d'une de ses galères ne ramant pas assez fortement à son gré, il en fit assommer cinquante à coups de bastons, et depuis il les fit jeter demi-morts dans la mer. Alger ne le reçut et ne le souffrit quatre ans qu'il y a demeuré que parce que ses galères, les meilleures du monde, devaient rendre, comme elles ont fait, cette ville-là la plus redoutable.

Les excès de bouche qu'il faisait sont presque incroyables. Il prenait tous les matins à son déjeuner plusieurs pintes d'eau-de-vie, et passait la plupart des jours et des nuits à banqueter, et ne s'enivrait jamais qu'il n'eust renouvelé trois ou quatre fois ses convives, qu'il couchait sur le carreau avant que d'estre enivré. Il buvait à chacun de ses grands repas plus de trente pintes de vin; aussi ressemblait-il presque à un tonneau, tant il était gros et court. Souvent, il appelait à ses festins ceux de ses esclaves qu'il croyait capables de le divertir. Un nommé Savine, provençal, capitaine de vaisseau, lui plaisait sur tous les autres parce qu'il était facétieux et fort enjoué. Un jour, ayant compagnie à son disner, il le fit asseoir avec les autres et lui commanda de faire et dire tout ce qu'il voudrait pour rire; Savine ayant cette liberté, que le vin augmentait encore, dit tant de bons mots et plaisants jusqu'à tel point que le Bacha crut que cela estait trop familier et qu'il avait perdu le respect, et il fit apporter un baston et en donna quinze ou vingt coups sur le dos au pauvre Savine; après quoi, il le fit remettre à sa place, en lui disant: « Savine, c'est pour te faire souvenir que tu es mon esclave; tu l'avais oublié. »

Il ne donnait jamais à manger à ses esclaves qu'en galère, où il les nourrissait de biscuit noir et plein de

vers, tenant pour maxime que leur misère et leur pauvreté les rendaient plus dociles.

Il avait toujours dans un sérail pour ses abominations quarante ou cinquante jeunes garçons, la plupart chrétiens, et n'en laissait jamais échapper quand les navires en amenaient de course. Un jeune gentilhomme provençal, nommé de Nigres, neveu de l'évesque de Fréjus, fut acheté par ce Bacha ; ce courageux chrétien, ayant aperçu qu'il se voulait servir de lui comme des autres, fut une nuit dans sa chambre pour le tuer ; et en effet il lui avait déjà donné trois coups de couteau sur la tête, quand un de ses camarades, flatté de l'espérance de sa liberté, l'arresta et l'empescha d'achever. Le lendemain, ce généreux jeune homme fut attaché tout vif par les flancs à une ganche ou grand crochet de fer sur une des portes de la ville, où il demeura huit heures à languir et y mourut avec grande constance, en louant Dieu, chantant les litanies de la Sainte Vierge et en maudissant la loi de Mahomet.

Quand quelques uns de ses esclaves voulaient fuir et qu'ils étaient repris, il les faisait mourir sous le baston ou les mettait aux abois, et, après leur avoir coupé le nez et les oreilles, il faisait frotter leurs plaies de miel, et en cet état les exposait au soleil liés et garrotés pour être mangés des mouches ; et, afin de faire peur aux autres, il faisait clouer par les oreilles quelqu'un des fugitifs et faisait bastonner tous ses compatriotes et camarades, de façon qu'il y en eut plusieurs qui ne pouvant supporter ce cruel traitement se pendirent et plus de cent cinquante qui se jetèrent dans la mer par désespoir. Quand quelqu'un ne ramait pas de bonne grâce à son gré, il lui mettait des flèches sous la gorge pour le faire tenir droit et à d'autres des cordes devant et derrière qui les forçaient à suivre le mouvement de toute la chiourme à moins qu'ils voulussent s'étrangler. S'il lui tombait entre les mains quelque esclave de considération, pour l'obliger de taxer son rachat au point qu'il

le désirait, il lui faisait mettre à chaque entre-deux des doigts des mèches allumées, et ensuite lui faisait serrer les mains avec des cordes, et ne le tirait de ce martyre qu'il n'eust la parole qu'il voulait. Lorsque quelques chrétiens s'entreparlaient en sa présence ou prenaient du tabac, il passait la pipe à travers le nez ou les oreilles des fumeurs et chastiait les autres à coups de couteau ; c'est pourquoi, quand il venait en son bain, on n'y entendait non plus de bruit que dans un désert, quoiqu'il fût habité par quatre cents hommes de toutes nations et de toutes conditions.

Jamais il ne cessait les tourments de ses miracles pour invocations qu'ils fissent de Dieu, de la Vierge, ni même de son Mahomet, mais bien leur faisait-il grâce au nom du diable, prétendant avoir grand commerce avec lui par les magies.

Il se vantait de faire souvent des miracles : de faire devenir sages des hommes fols, parce qu'il les bastonnait tant qu'il leur faisait faire ce qu'il voulait ; et de faire marcher droit des boiteux, les pendant par leur pied le plus court un certain temps, après lequel les pauvres misérables se contraignaient tellement qu'ils ne paraissaient plus boister. Il se glorifiait de plus d'avoir faits renégats plus de cent cinquante chrétiens et que des Turcs il savait aussi en faire des chrétiens, parce que un jour deux de ses esclaves chrétiens, ayant dérobé des souliers dans une mosquée, furent condamnés à être brûlés ou de se faire mahométans ; le feu leur ayant fait peur, ils prirent le turban ; mais un peu après ce Bacha les fit reprendre d'autorité absolue et leur fist donner tant de coups de baston qu'il les fit retourner chrétiens. Il fut pourtant bravé par un esclave qui, d'abord qu'il l'acheta, se mit à lui dire des injures et à son prophète et ne voulut jamais rien faire ; si bien qu'après l'avoir tourmenté de toutes les manières et à plusieurs reprises, il fut contraint, étant las de le bastre, de le vendre pour très peu de chose.

Enfin, ce monstre d'infamie et de cruauté s'étant embarqué à Alger en 1652 pour aller en course avec deux navires fut accueilli quelque temps après d'une si furieuse tempeste que son vaisseau fut jeté sur les rochers du cap Nègre entre Tabarque et le Bastion de France, en sorte que s'estant entièrement brisé quatre cents hommes qui étaient dessus furent noyés, excepté dix tant chrétiens que Turcs qui se sauvèrent à la nage à la grande terre. Ils y avaient aussi sauvé ce Bacha. Comme il pensait se mettre sur pied pour s'avancer, un furieux coup de mer le fit retomber et la vague le entraîna en se retirant, mais un autre le repoussa sur le rivage, où il se serait apparemment sauvé, si cette même vague n'eust poussé avec violence contre ce misérable Bacha une grande pièce de bois qui le tua d'autant plus facilement qu'une cheville de fer qui y tenait lui enfonça le crâne et l'acheva. Ainsi, comme il avait employé le bois, le fer et l'eau pour faire périr tant de chrétiens, Dieu se servit aussi du bois, du fer et de l'eau pour le faire périr. Les esclaves sauvés du naufrage ont de plus rapporté que grand nombre de corbeaux ou peut-être de diables déguisés s'étaient jetés sur cette charogne et n'avaient pas touché à beaucoup d'autres corps qui étaient sur le rivage. La nouvelle de ce naufrage causa beaucoup d'affliction dans Alger, excepté aux chrétiens qui en eurent grande joie. Un d'entr'eux fit cette épithaphe pour Békir :

Néron, Hérode, Héliogabale,
Caligule et Sardanapale,
Par un merveilleux raccourci,
En un seul corps gisent ici.